

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 mars 2016

Etaient présents :

C. BALERIN, J.C. ROUQUAYROL, M. AUGÉ, E. ARIBAUT, D. MARC, S. BELUEL, Y. CHEVRIER, K. MASSON, D. SERGEANT, A. DESSASY, M. TOMAS

Absent : ARIBAUD Éric.

Il est 18 heures 30 Mr le Maire ouvre la séance.

1°) vote des comptes administratifs M14, M49 et CCAS :

M. le Maire donne la parole à Me TOMAS Marie-Thérèse.

- Dépenses de fonctionnement budget M14 :

Pas d'écart important entre le prévisionnel et le réalisé en dépenses, le réalisé est inférieur au prévisionnel.

L'augmentation des dépenses entre 2014 et 2015 est liée à l'embauche d'un salarié, à la place de Monsieur OLLIE encore en arrêt maladie, ainsi qu'aux dépenses du périscolaire.

- Recettes de fonctionnement :

Augmentation en réalisé de 12 400 €uros, en 2015 : excédent cumulé de 249 324 €uros.

Vote de report d'excédent antérieur, vote à l'unanimité.

Budget Investissement :

Report des réseaux de voirie en 2016. Dans l'attente des notifications de subvention.

Réalisation de l'emprunt pour démarrage des travaux réalisés début 2016.

Report de l'excédent d'investissement de 63 952.48 €uros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2°) Budget Assainissement M 49 fonctionnement :

Excédent de 5 273 €uros sur l'année 2015.

Vote du report de l'excédent cumulé à l'unanimité.

Assainissement investissement :

Report en investissement des travaux de la station d'épuration du Hameau LES BOURDELLES. Attente des études du bureau d'études.

Les subventions obtenues seront encaissées lorsque les travaux seront réalisés.

Report de l'excédent de 26 423.76 €uros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3°) Compte Administratif CCAS 2015 :

Le CCAS est dissous en 2016, la trésorerie de Bédarieux décidera avec le conseil municipal sur la destination du solde positif de 1 671.06 €uros.

4°) Parc Naturel Régional du Haut Languedoc : diagnostic vers le « Zéro Phyto » :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le diagnostic, sur le plan de désherbage, afin d'aller vers le « zéro phyto »

5°) Taxe d'aménagement :

Le taux voté 3% en 2014 reste inchangé.

6°) Opération d'électricité et télécommunication :

Projet d'enfouissement de ligne plus passage de réseau sur le chemin de BALMOUTOU, prévision de la charge pour la commune : 17 884 €45, pour un investissement total de 65 065.33 €uros

Voté à l'unanimité.

7°) Repas de la commune :

la date retenue est le 28 août.

La commune de Taussac La Billière demande de faire le repas communal avec la commune du Pradal, ce qui correspondrait à 250/300 personnes.

Dominique SERGEANT dit que la commune a déjà pris des dates avec les traiteurs et un animateur pour cette année.

Il est aussi évoqué des problèmes techniques du service difficile pour 250 personnes.

Suite à la demande de Monsieur le Maire de Taussac La Billière, il paraît nécessaire de prévoir une rencontre afin d'envisager le repas annuel en commun.

Voté à l'unanimité.

Monsieur SERGEANT Dominique présente les propositions des traiteurs pour le repas communal. Soit deux réponses.

Le conseil municipal demande à Mr SERGEANT de se renseigner sur les prestations : service en buffet, fournitures : pain, serviettes, vaisselle.....

Apéritif : vin à commander à Monsieur CROS Henri. Vin pour le repas : cave coopérative d'Hérépian.

Le repas est prévu à la salle des combarelles.

8°) Questions diverses :

Le conseil municipal constate un problème récurrent important et insoluble avec la fourniture d'internet pour les abonnés du relais du Pradal.

Aujourd'hui le problème n'est toujours pas résolu et pose question sur la fourniture du service par Netgear.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 20 heures 30 Monsieur le Maire clos la séance

